

4 août 1925

A propos du cimetière militaire

On nous écrit :

Le mois d'août est pour, les cœurs bien nés de Belgique et de France, le temps du souvenir et des pèlerinages pieux aux tombes des braves, morts pour notre commun salut. Il y a, tout proche de la gare de Graide, un champ clos où dormaient, côte à côté, soldats français et allemands tombés au combat de Bièvre. C'était beau de voir l'empressement des gens de Bièvre et de Graide à venir payer leur tribut de reconnaissance à nos soldats ; bien des familles se chargeaient d'une tombe où pas un brin d'herbe ne poussait et où les fleurs croissaient à profusion.

Un Phébus de la bureaucratie, sans doute, a jugé que c'était trop beau, et il fut décidé, sans crier gare, que les soldats français seraient exhumés, pour être réinhumés au cimetière de Maissin.

Là, les tombes foisonnent, et il n'est pas possible de rendre à 2 000 les soins pieux qu'on pouvait donner à 200 ; là une petite croix de bois avec numéro et sans nom, dont le temps aura tôt fait d'avoir raison, alors qu'à la gare de Graide s'amoncellent au champ délaissé les anciennes croix de pierre. Sur presque toutes d'entre celles-ci un nom est gravé : doux réconfort pour les parents de ces braves qui, par intervalles, tiennent à revoir le coin du pays où leurs fils ou père a trouvé le sommeil de la gloire. C'était pas la peine, comme ils disent, de changer de gouvernement et, pour être complets, disons que le transfert de Graide à Maissin reste inachevé, c'est-à-dire que les croix de pierre ont leur place toute indiquée aux tombes à Maissin.

C'eût été plus logique, assurément, de laisser dormir les soldats alliés dans le coin où ils sont tombés ; mais, par ces temps de désarroi, il devient presque naturel que la logique ne soit plus honorée.